

Compte-rendu de conseil de délégués

Date de la réunion : **22/11/2024**

Présents :

- BROUILLET Raphaël, EL KOUKI Hajar (C.P. 114) ; BERNARD Adriel, BOURRIN Zoé (C.P. 115) ; LAMRI Soheyla, MOUKAFIH Leyth ; (C.P. 105) ; BONNIN Johan, CHBIKA Aya (C.P. 106) ; RAJON Charline, HANCHI Sofiane (C.P. 207)
- SAIAH Nour (C.E.1 112), CHOBERT Gabriel (C.E.1 113), OLIVEIRA DOS REIS Emily (C.E.1 205), POQUET Elise (C.E.1 213)
- Melissa MOKHTAR-BENOUNANE C.E.2 204), BALLESTER Liam (C.E.2 211), RUFFY-GEFFRAULT Mila (C.E.2 212)
- SORRENTINO Raphaël (C.E.2/C.M.1 307),
- GRINE Issa (C.M.1 302)
- BARDET-MARTIN Mathilde (C.M.2 306) ; MATHIEU-FAUVARQUE Joshua (C.M.2 304)
- Les délégués des C.M.1 303, C.M.1 206 et C.M.2 305 sont excusé.e.s.

Jacques PERRENOT,
directeur

- En début de réunion, les délégués sont invités à rappeler leur **rôle** :
 - faire des propositions pour améliorer la vie à l'école.
 - parler des problèmes qui se posent à l'école et trouver des moyens pour les résoudre.
 - transmettre à ses camarades les décisions et les remarques du conseil d'élèves.
 - montrer l'exemple à ses camarades.
- Problème des **bornes de trottinettes** (allée Nord)
 - Il est demandé aux délégués de relayer des demandes de parents d'élèves (et de certains de leurs camarades) qui ne trouvent pas normal que des bornes soient condamnées par un antivol alors même qu'aucune trottinette n'y est attachée. Le directeur a apposé des affichettes sur les bornes condamnées.
- Utilisation des **jeux de cours de récréation** :
 - Il est rappelé aux élèves (et aux enseignant.e.s lors du conseil de maîtres du 02/12/2024) que...
 - les jeux suivants sont rangés dans le cagibi sous l'escalier Est :
 - échecs géants : deux tapis-échiquiers + deux jeux de pièces (peut-être un peu dépareillé pour le plus ancien...),
 - Jenga junior géants,
 - puissance 4 géant (support et jetons).
 - sont rangés dans le cagibi sous l'escalier Est :
 - on recherche toujours...
 - les deux flexistix (jeux de construction),
 - les dames géantes.
 - les jeux suivants ont été jetés ou perdus (à racheter ?)...
 - les mikados géants,
 - les dominos géants.
 - Les délégués sont invités à faire d'autres propositions d'achats : ils proposent...
 - jeux de construction avec briques
 - échasses

- cerceaux
- cordes à sauter (celles offertes l'an dernier par les parents d'élèves ont été abimées, on essaiera d'en fabriquer de solides avec des cordes d'escalade)
- élastiques
- « jeu des singes » ? Après renseignements, s'il s'agit de « S.O.S. Ouistiti », le risque de perte de pièces est trop grand.
- raquettes de badminton : là encore, il paraît un peu risqué de sortir des raquettes et des volants pendant la récréation (risque de détérioration ou de perte)
- Les jeux de cour ne doivent être utilisés que sous le préau Est et dans la zone de jeux calmes
- Les enseignants de service dans la cour Est et leurs élèves...
 - les sortent à 10 : 00 ou 15 : 00 et les regroupent sous le préau Est (C.P. ou C.E.1)
 - les rangent à 10 : 45 ou 15 : 45 (du C.E.2 au C.M.2)

➤ **Actions de solidarité** : les délégués votent pour l'organisation d'une collecte au profit de la banque alimentaire)

➤ **Propreté de la cour** : des délégués regrettent la présence de nombreux emballages, surtout après les temps périscolaires du soir. Le directeur rappelle que plusieurs poubelles sont à la disposition des élèves dans la cour et sous les préaux. Il leur propose de créer de nouvelles affiches qui pourront être plastifiées et apposées sous les préaux. Il est également rappelé que les feuilles mortes pourraient être jetées dans le composteur ou sur le potager. Cela sera transmis au gardien.

➤ **Bouton d'alerte incendie à déplacer dans le gymnase** : en effet, l'alerte peut être déclenchée si l'on ouvre la porte trop vivement. Cela a déjà été signalé, mais les travaux n'ont pas été effectués.

➤ **Récréations** :

- Des délégués se demandent si le gymnase pourrait être utilisé pendant ce temps : le directeur indique que ce n'est pas possible car cela multiplierait le nombre d'enseignants de surveillance au même moment. Or, comme il y a déjà deux temps de récréation par demi-journée et deux cours à surveiller, cela ferait beaucoup.
- Des élèves souhaiteraient que des couvercles soient posés sur les poubelles pour éviter que les emballages ne s'envolent : cela paraît difficile sur les corbeilles en métal, mais si l'on fait attention et si elles sont régulièrement vidées (ce qui est le cas), il n'y a pas réellement de problème.
- Comme chaque année, des délégués réclament la pose de miroirs dans les toilettes : cela poserait des problèmes de sécurité s'il s'agissait de miroirs en verre, et ceux en métal deviennent vite opaques et inutilisables.
- Comme chaque année encore, la question des jeux dans les toilettes est à nouveau soulevée : le directeur rappelle que pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de jouer dans les toilettes.
- Des délégués demandent s'il est possible d'apporter des livres dans la cour pendant la récréation. Le directeur explique que, dans le règlement de l'école, seuls les livres de la maison peuvent être descendus dans la cour, si les parents le permettent à leurs enfants. Ceux de la B.C.D. et des bibliothèques de classes ne peuvent être transportés que dans les cartables et ne doivent pas être sortis à l'extérieur.
- Des délégués demandent des éclairages supplémentaires dans la cour et l'allée Nord : en effet, à cette saison, la nuit est largement tombée à la fin des temps périscolaires du soir, rendant la circulation et les jeux dangereux. Cela a de nouveau été demandé à la mairie lors du conseil d'école du 14/11/2024.

➤ **B.C.D.** :

- Des délégués souhaiteraient que soient rajoutés dans le fonds des livres des exemplaires de « Harry Potter » et le tome III de la série Amari, « Amari et les Merveilles interdites »
- L'idée de créer un « Comité B.C.D. » est évoquée : son rôle serait de faire des

propositions d'achat d'ouvrages, de mettre en valeur certains titres particulièrement appréciés par les lecteurs, etc. La question se pose de la composition de ce comité. Faudrait-il qu'il soit composé des mêmes élèves que ceux du « conseil des délégués » ? Ceux-ci y sont favorables (15 votes « pour », /10 « contre » cette idée). Les enseignant.e.s, consulté.e.s le 02/12, préféreraient toutefois que les délégués du « comité B.C.D. » soient différents de ceux du conseil d'élèves. Lydie SANZ, la coordinatrice culturelle de l'école, sera chargée de mettre en place ce comité.

- Des délégués souhaiteraient pouvoir emprunter plus régulièrement des livres en B.C.D. : c'est une question qui doit être réglée avec l'enseignant.e. de la classe.

➤ **Prochaine réunion le : mardi 17 décembre 2024 de 14:00 à 15:00**